28e ANNEE N° 2324 PARAIT LE SAMEDI 27 AVRIL 1912

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, *21, Place de la Mairie*, SISTERON.
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Le Trophée de France

Organisé par la Maison PEUGEOT

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre précédent numéro, dimanche dernier se courait la course cycliste Sisteron-Gap, aller et retour, comportant un parcours de 125 kilomètres, organisé par la maison Peugeot. Le Trophée de France qui a lieu dans chaque département, à différentes époques, offre aux gagnants la coquette somme de 60.000 francs en espèces ou en objets de valeur.

Notre course inter-départementale avait recueilli 34 engagements ; 27 coureurs y ont pris part. A 11 h. 30 avaient lieu chez M. Jourdan Francis, agent de la maison Peugeot, les opérations préliminaires de la course ; les coureurs tous équipés et prêts à affronter cette magnifique randonnée se dirigent en peloton au Cours St Jaume où le signal du départ est donné à midi 30. A la minute précise les cyclistes s'ébranlent en bon ordre précédés et suivis par différents automobiles.

Grâce à l'amabilité exquise de M. Jourdan Francis qui avait réservé à notre intention une place dans sa superbe 6 chevaux nous avons pu tout à notre aise admirer les péripéties de cette course et les performances des coureurs.

Empressons-nous de dire que le soleil qui paraissait favoriser l'Eliminatoire des Alpes, n'a pas daigné accorder aux organisateurs et aux coureurs la faveur de ses rayons printaniers, car, dès le contrôle de Gap, une pluie fine et pénétrante vint contrarier cette magnifique manifestation sportive.

Avez-vous suivi quelquefois, confortablement installé dans une rapide auto, une course cycliste ? Voilà un spectacle que nous recommandons particulièrement, car on revient littéralement stupéfié de l'énergie et de la résistance de la plupart des concurrents et, si parfois la fortune ne sourit pas aux plus valeureux, il faut avouer que le courage dépensé par ceux que la malchance accable, mérite l'admiration de ceux qui ont pu suivre leurs efforts répétés autant que vains.

Parmi ces derniers, citons Gallissian, notre compatriote et Ghio de Ribiers qui furent les plus éprouvés ; handicapés par des crevaisons, démoralisés par une guigne persistante ils durent se résigner à abandonner.

Notons à ce propos, qu'une main bien malfaisante autant que criminelle avait ensemencé la route de clous et nous avons pu à certains endroits en cueillir quelques-uns. Le nombre de concurrents qui ont eu à en souffrir démontre mieux que tout commentaire le résultat de l'amusement bestial de ceux qui se livrèrent à cette lâche besogne.

La course fut intéressante pendant toute sa durée. Au départ, où assistait une foule considérable, le peloton mené vivement par Gallissian s'élance dans la direction de Ribiers où Roman tombe sans grand dommage ; le train s'accentue et Corriol, Dupuy, Peradon, Grange un instant lâchés, reprennent contact à Laragne où la population acclame les coureurs au passage.

Quelques démarrages successifs de Gallissian et Ghio ont pour effet de réveiller l'ardeur engourdie du groupe de tête, quelques concurrents se trouvent lâchés formant un deuxième peloton qui rejoint peu après. A Eyguians, un coureur, les bras au ciel, gémit sur son pneu qui vient de rendre l'âme : c'est Dupuy qui, malgré cet incident, rejoindra les premiers avant Gap, après une chasse effrénée.

Du bord de notre voiture, que conduit d'une main sûre M. Jourdan, organisateur de l'épreuve et en compagnie de Chastel, commissaire, le coup d'œil est merveilleux. Suivant les détours sinueux de la route, le peloton s'allonge, se retrécit, tel un élastique, et les couleurs vives des maillots, l'étincellement des machines brillent aux rayons d'un soleil éclatant, les jambes se lèvent et s'abaissent au mouvement rythmé des pédales, l'aspect de ce tableau est saisissant. Quelques coureurs s'alimentent ou se rafraichissent jetant au loin leurs bouteilles vidées ; près de nous Lievey nous passe une orange pendant que Richaud de Château Arnoux déguste avec délice une... chique que vient de lui passer Maurel à bord de la Bayard de M. Tron.

Serres, traversez la voie S. V. P. Mais la voie est funeste à Chauvin qui s'effronde sans émoi et repart aussitôt. Nous apercevons au passage l'excellent Razaud qui assure le contrôle. A la sortie de Serres, Gallissian répare en vitesse et repart à la poursuite du peloton qui ne l'a pas attendu, mais la guigne le suit encore et 3 kilomètres plus loin il crève à nouveau. Bientôt Ghio, victime des clous se joint à lui et se relayant à tour de rôle vont tâcher de rejoindre. A Montmaur, près d'atteindre le groupe, nouvelle crevaison, découragés, ils abandonneront peu après Gap étant dépourvus de pneumatiques.

Voici Gap, enfouie dans un creux de collines ; à sa vue, le groupe reprend courage et c'est à force de pédales et d'essence que cyclistes et automobilistes dévalent à fond de train la pente tortueuse, rapide et dangereuse même de la route de Veynes, mais grâce à une bonne direction et à de bons jarrets aucun accident ne se produit et c'est en trombe que tous rentrent dans cette ville.

Bien que réduit de presque de la moitié, l'arrivée des coureurs n'en est pas moins sensationnelle, c'est dans une foule compacte qu'ils vont signer au contrôle et boire un rafraîchissant ; la police est faite par le brigadier Imbert qui, bien volontiers, serre la main à ses compatriotes.

Pendant ce temps, le ciel se couvre, la pluie commence à tomber, tous s'enfuient à toutes pédales sur la route détrempée ; à Beynon une tentative de lachâge de Bonnefoy reste sans effet et c'est en groupe que se produit l'arrivée où ce dernier s'assure la première place devançant Arnaud, Aubert, Leith et Delpiano.

En terminant nous nous faisons un plaisir de remercier MM. Rullan, Turcan, qui accompagnés de Marrou et Justet, commissaires mirent leurs voitures à la disposition de l'organisation ; M. Chastel qui fit avec nous le parcours dans la voiture officielle, M. le docteur Tron ayant avec lui M. Maurel et le représentant de l'*Auto* qui grâce à lui, ne perdirent rien de l'intérêt du Trophée de France. A Sisteron, MM. Aubert et Pascal assuraient l'arrivée et enfin tous les sportmen qui contribuèrent au succès de l'Eliminatoire des Alpes.

Enfin le succès va en entier à Peugeot et à M. Francis Jourdan, son agent à Sisteron, qui ne négligea rien pour en assurer la parfaite organisation.

Voici le classement des coureurs : 1er Bonnefoi, en 4 h. 52 ; 2e Arnaud, à 2 longueurs ; 3e Aubert, à une longueur ; 4e Leith, à une roue ; 5e Delpiano, à 4 h. 53 ; 6e Ricard, à une roue ; 7e Grange, à une longueur ; 8e Dupuis, à 4 h. 55 ; 9e Jourdan, à 4 h. 56 ; 10e Reynier, à 5 h. ; 11e Beaudun, à 5 h. 1 ; 12e Pelloux, à 5 h. 5 ; 13e Cochet, à 5 h. 5 ; 14e Reynier, à 5 h. 5.

L'audience dansante

Chacun sait que les Allemands sont friands de la danse et particulièrement de la valse. Notre Musset n'a-t-il point dit :

Et je voudrais voir au moins qu'une Duchesse [en France,
Put aussi bien danser qu'un bouvier allemand.

Certaine audience qui vient de se tenir au tribunal de Tilsitt, montre à quel point le culte de Terpsichore est toujours en honneur en pays prussien.

Une paysanne de dix-sept ans, originaire de Gross-Griedrichsdorff, Mlle Thérèse Stabbert, était citée comme témoin dans une affaire. Au cours de sa déposition, elle fut amenée à déclarer, sous la foi du serment, que jamais elle n'avait dansé. Aussitôt, ce fut toute une histoire. Et le président fort intrigué, de demander une enquête.

Jamais dansé ! Cela parut au magistrat une folle invraisemblance. On manda les gars du village habité par le témoin. Jeunes et vieux reconnurent parfaitement Thérèse, mais nul ne se souvint de n'avoir jamais entrainée dans le tourbillon d'une valse. Un seul témoin avança qu'il avait naguère invité une jeune fille qui ne savait point danser, et qu'il l'avait invitée vainement. Mais il n'affirmait rien. De plus en plus surpris, le président fit chercher des musiciens. Il avait à cœur d'élucider cette grave question. Les musiciens arrivés, ils jouèrent une valse. Le greffier fut d'abord chargé de prendre le bras de la naïve Thérèse, puis ce furent les assesseurs et enfin le président lui-même qui essayèrent d'initier la jeune Prussienne à l'art dont s'énorgueillit la famille Duncan. Ce fut en vain la paysanne leur marcha sur les pieds.

Alors, il se passa une scène vraiment peu banale, Mis en goût par les flonflons des musiciens, les assistants formèrent des couples. Il faisait bien chaud, et on apporta de la bière, ce, pendant que la défense et le ministère public « en suaient une », à l'instar du danseur de Mac-Nab. Enfin, quand tout le monde se fut livré au plaisir de la danse, le président estima sa religion suffisament éclairée, il regagna sa place et le prétoire reprit son calme. Mais on ne transforme pas impunément, serait ce pendant quelques minutes, une salle d'audience en salle de danse.

Les juges, les jurés, le public, voire les accusés étaient en liesse, et l'on acquitta tout le monde. Les sujets de Guillaume II en glossent et se demandent si ce système d'enquête va se généraliser. C'est ainsi qu'il faudrait faire boire les ivrognes, voler les tire-laine. Dans un autre ordre d'idées, il faudrait faire chanter les ténors. Cette audience dansante du tribunal de Tilsitt marque peut-être le point de départ d'une orientation de de la justice vers la joie et le mouvement, Mmes Aïda Boüi, Zambelli, Régina et Isadora Duncan lui seraient en ce cas d'un précieux secours.

R. B.

Disciple d'Hugo.

Henri Brisson était un romantique. Le romantisme avait bercé son enfance, et la littérature de 1830 avait nourri sa jeunesse. Il était passionné des tirades flamboyantes ; Victor Hugo et Lamartine restaient ses demi-dieux. Et il récitaient leurs poèmes dans les occasions de joie.

Par exemple, en temps de période électorale, il déclamait volontiers les *Châtiments*. Lorsque l'exposé de son programme était fini il annonçait à l'électeur qu'il cédait la parole à Victor Hugo, et, enflammé de lyrisme, il lançait — et fort bien, ma foi ! — les plus véhémentes apostrophes qui déchaînaient l'enthousiasme. Façon élégante de conquérir son public et non dépourvue de noblesse.

Les Sans Chapeaux.

La Révolution de 1780 a connu et pratiqué les sans culottes ; l'évolution de 1912, celle préconisée par les suffragettes, s'applique à obtenir la suppression des chapeaux !

Les femmes de toutes les classes de la société doivent s'engager, si elles rêvent l'émancipation du sexe faible, à ne plus porter de ces « ornements aussi coûteux qu'inutiles et dont la confection provoque l'exploitation de tant de travailleuses (*sic*) pour le seul profit des marchands ! »

Mme Despard, la présidente anglaise de la Ligue « pour la liberté de la femme », a obtenu, au meeting où furent votées ces résolutions, un des plus beaux succès de sa carrière de « propagandiste sociale ».

Un grand nombre de dames de la société anglaise ont signé leur adhésion et déclaré ne plus porter de chapeaux à partir de ce jour, quitte à en verser le prix dans les caisses de propagandes des suffragettes. Le chapeau sera remplacé par la mantille ou le bonnet de fourrure sans ornement.

Oui, mais que vont dire les femmes modistes ?

INFORMATIONS

L'Assemblée générale des actionnaires de la Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie s'est tenue sous la présidence de M. le Baron de Neuflize, au siège de la Société, rue de Richelieu, 87, le mercredi 17 courant. Du rapport lu aux actionnaires par son distingué Directeur. Nous extrayons les chiffres suivants qui se passent de tout commentaire. Les souscriptions réalisées depuis la fondation de la Compagnie en 1819 jusqu'au 31 décembre 1911, s'élevaient : En capitaux assurés à trois milliards deux cent millions ; en rente consitituée à cent dix-huit millions cinq cent mille francs.

Les souscriptions réalisées en 1911 pour assurances de toutes natures, en capitaux se sont élevées à quatre-vingt-dix millions.

Les Rentes viagères en 1911 à quatre millions trois cent-vingt deux mille francs, pour lesquelles la Compagnie a reçu une somme de cinquante et un millions cinq cent-sept mille sept cent-quatre-vingt francs soixante-et-treize.

Enfin capitaux assurés par contrats encore en vigueur atteignent neuf-cent-cinquante millions. Les Rentes assurées à cinquante-trois millions de rentes.

Le fonds de garantie au 31 décembre 1911 à neuf-cent-vingt cinq millions.

La part attribuée aux actions dans le bénéfice des comptes a été pour l'exercice écoulé de trois-cent-trente francs nets d'impôts, en accroissement de 15 francs sur le dividende de 1910. Une somme de un million cent mille francs est, en outre porté à des comptes de réserves supplémentaires et facultatives.

Un Drame à Nibles

D'habitude si tranquille, le canton de la Motte est depuis quelques temps le théâtre de tristes exploits. Il y a une semaine c'était le maire du Caire qui était assailli et maltraité par trois transalpins qui sont aujourd'hui écroués dans notre maison d'arrêt et mercredi dernier c'est encore un italien qui a jeté l'émoi dans la paisible commune de Nibles. Voici comment :

Un sujet italien, terrassier de sa profession, venant de Sisteron, demandait dans la soirée de ce jour l'hospitalité à la campagne Davin, située à 200 mètres de l'auberge Jarjayes. A l'instant ou M. Davin se préparait à aller se reposer il entendit un grand bruit provenant de la salle ou logeait son nouvel hôte. C'était l'italien qui brisait portes et fenêtres. Pris de peur, M. Davin appela au secours et les plus proches voisins vinrent lui prêter main-forte. Parmi ceux ci se trouvaient MM. Jarjayes père et fils armés d'un fusil à deux coups. Pour intimider, le fils Jarjayes tira un coup de son arme dans la direction du forcené, soit qu'il fut atteint à l'aine ou bien qu'il fut pris d'un accès de folie plus fort, l'italien se rua sur le père Jarjayes essayant de l'étrangler ; le fils voyant son père en grand danger déchargea une deuxième fois son fusil sur l'individu l'atteignant en pleine figure et le tuant net. Ce fut la fin. Immédiatement Jarjayes alla se constituer prisonnier à la gendarmerie de La Motte qui, elle, prévint jeudi matin le parquet de Sisteron qui se rendit immédiate-

© VILLE DE SISTERON

ment sur les lieux pour enquêter accompagné du docteur Buès, médecin légiste.

Ajoutons que le fils Jarjayes qui est d'une bonne nature jouit de l'estime de ses concitoyens. Il a été laissé en liberté à la disposition de la justice. Quant à l'italien on suppose qu'au cours de la soirée il a du être pris d'un accès de folie. Son corps a été inhumé à Nibles.

Le parquet de Sisteron poursuit l'enquête.

Chronique Locale

SISTERON

M. J. Perchot, sénateur, a reçu de M. le Préfet la lettre suivante :

Digne, le 20 avril 1912.

MONSIEUR LE SÉNATEUR,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la demande formulée par M. le maire des Omergues en vue de la transformation en école permanente de l'école mixte de Villesèche.

J'ai l'honneur de vous informer que M. l'Inspecteur d'Académie va vérifier si l'effectif de cette école permet de soumettre de nouveau au Conseil départemental la question de la transformation de la dite école.

Veuillez agréer, Monsieur le Sénateur, l'assurance de ma haute considération.

Le Préfet, VASSAL.

Assistance publique des Basses-Alpes. — En conformité de la délibération prise par le Conseil Général, les revenus des biens provenant de la mense épiscopale de Digne et dont le montant représente une somme annuelle d'environ 6.200 francs est affecté à des secours de maternité et à des primes de survie.

Le secours de maternité est fixé à 15 francs et sera mandaté à toute mère nécessiteuse dès la naissance de son enfant.

La prime de survie est fixée à 20 francs et sera mandatée au nom du dit enfant dès l'expiration de son 3e mois.

Les mères nécessiteuses ayant de jeunes enfants nés après le 1er janvier dernier et ne bénéficiant pas déjà d'un secours, peuvent adresser dès maintenant leurs demandes à la Préfecture ou à l'inspection de l'Assistance Publique.

Les Bas-Alpins à Toulon. — La "Fraternelle Bas-Alpine" donnait dimanche dernier son banquet annuel à la villa des Fleurs au Mourillon. Plus de cent compatriotes avaient répondu à l'appel de la commission des fêtes présidée par le capitaine Tardieu. La plus franche gaieté ne cessa de régner au cours de ces agapes fraternelles. L'heure des toasts arrivée, le président M. Jules André, avocat-avoué, boit à la santé des dames présentes et à celle des sociétaires réunis autour de lui ; il formule en même temps des vœux pour la prospérité toujours croissante de cette société que son but exclusivement amical et philanthropique désignait à tous les Bas-Alpins de Toulon et des environs. Des amateurs se firent ensuite entendre et applaudir. La séance ne fut levée qu'à une heure très avancée après une sauterie qui obtint beaucoup de succès.

Elections municipales. — Décidément plus nous approchons du 5 mai, plus l'imbroglio se complique,

On dit cependant — on dit tant de choses à Sisteron — que plusieurs listes sont en préparation. Lesquelles ? Personne ne veut rien dire. C'est à peine si l'on sait que le Conseil municipal sortant se représente avec de nouveaux candidats pour combler les vides. On dit aussi qu'une liste composée en majorité de négociants pris parmi les jeunes, ayant à leur tête une bonne direction, verrait le jour à la dernière heure si la composition de la liste municipale ne leur donne pas satisfaction. Cette liste, dite « d'affaires » est tenue soigneusement cachée de façon que nous n'en connaissons pas un seul nom. On veut en réserver la surprise aux électeurs jusqu'au dernier moment. Attendons ce moment.

* * *

Pour être agréable à nos concitoyens nous les informons que ceux qui auraient l'intention de nous communiquer leurs listes et leurs professions de foi nous tenons *Sisteron-Journal* à leur disposition que nous ferons paraître vendredi matin si c'est nécessaire.

Comité des fêtes. -- Dans sa réunion de jeudi soir les membres du comité des fêtes convoqués à cet effet se sont rendus nombreux dans une salle de la mairie. Après une allocution du président, la commission provisoire remet ses pouvoirs et l'assemblée est priée de nommer sa commission définitive. Le vote a lieu et donne le résultat suivant :

Président : M. Reynaud Albert, négociant.

Vice-présidents : MM. Borel, Roubaud, notaires ; Henri Chastel, négociant.

Trésoriers : MM. Bérard, banquier ; Jansson, caissier de la Caisse d'Epargne.

Secrétaires : MM. Brunet, secrétaire de la sous-préfecture ; Jean Reymond, secrétaire de la Mairie.

Archivistes : MM. Pellegrin Adolphe ; Fidèle Paul.

Membres Conseillers : MM. Louche, commissaire de gare ; L. Lieutier, rentier ; Gallissian, Peignon, Siard, cafetiers ; L. Saron, Pascal Lieutier, imprimeurs ; Girard, F. Clergue, hôteliers ; Auguste Nicolas, camionneur ; Maurel, tailleur, J. Rullan, négociant.

Sisteron-Vélo. — Dimanche 28, le "Sisteron-Vélo" enverra à Digne, disputer une importante course pédestre, une équipe de 4 coureurs composée de Lieutier Marcel, Tourrès Clément, Ricard Louis et Put Albert, qui rencontreront dans cette épreuve les meilleurs hommes du département.

A cette occasion une sortie a été organisée et le départ du groupe cycliste est fixé à 11 h. précises.

Nous adressons nos vœux de succès à nos jeunes représentants.

« Le Rêve » au Casino. — Au programme d'aujourd'hui *Philémon et Baucis*, beau film mythologique ; *le marchand de Venise*, tragédie de Shakespeare ; *l'envieuse*, scène dramatique de Mevisto. Du côté comique : *l'engin suspect*, joué par Boucat ; *la doctoresse*, interprété par Prince et Mistinguett. Un beau film acrobatique : *le tourbillon humain* et au Pathé Journal : *la Mi-Carême à Paris* complètent ce beau programme.

Forcalquier. Adjudication. — Le lundi 6 mai 1912, à 2 heures de l'après-midi à Forcalquier, en l'Hôtel de Ville, il sera procédé à l'adjudication au rabais sur soumission cachetée du 1er lot de la construction d'un nouvel hôpital à Forcalquier quartier St-Marc, comprenant les terrassements, la maçonnerie et la plâtrerie, les fers à plancher, les charpentes en bois et les couvertures en tuiles.

Le montant du 1er lot à adjuger est évalué à 151,600 fr. 12 non compris une somme à valoir pour travaux imprévus.

Le cautionnement est fixé à 8,000 francs.

Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs dans les bureaux du secrétariat de la Mairie de Forcalquier.

ETAT-CIVIL

du 20 au 27 avril 1912

NAISSANCES

Maurel Robert, Jean.

MARIAGES

Néant.

DÉCÈS

Ailhaud Séraphin, 17 ans, hospice.

Un très bon Conseil

Asthmatiques, catarrheux, oppressés, employez la Poudre Louis Legras, dont parlent tous les journaux ; c'est le véritable spécifique de la suffocation. Ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, dissipe instantanément les accès d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, de toux de bronchites chroniques et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

L'AVENIR DES FAMILLES

1, place du Change — MARSEILLE

est la société qui traite le plus avantageusement pour ses sociétaires toutes les opérations pour la constitution :

d'une dot pour les enfants en vue de leur mariage ou de leur établissement ;

d'une épargne pour la vieillesse ou rente viagère ;

d'un capital permettant, au plus tard trois ans après la souscription, d'acquérir une maison familiale selon son goût.

Statuts et notice franco. Agents demandés.

SAVON CONGO

Les personnes qui désirent prendre un *dépuratif* pour purifier le sang se trouveront bien d'employer les Pilules Suisse. Rue de Grammont, 28, Paris.

RETARD DES ÉPOQUES

Mesdames, qui êtes inquiètes pour vos époques (douleurs, irrégularités, retards ou suppressions), quand vous aurez tout essayé sans résultat, *écrivez en toute confiance au Dr du Laboratoire de Spécialités, 11, Boul. Papin, LILLE, qui vous indiquera un moyen efficace, garanti et sans danger.*

Etude de Me E. ARNAUD

Notaire à Digne (B-A)

Le lundi **27 mai** 1912 à **2** heures du soir à **Digne** en l'étude de Me **Arnaud**, notaire.

ADJUDICATION

sur la mise à prix de **30.000 fr.**

du DOMAINE de TARELLE

appartenant à M. Latil.

sis à Mirabeau (Basses-Alpes) à 2 kilomètres de la gare de Mallemoisson et à 5 kilom. de celle de Malijai.

Maison de maître et de termiers, labour, pré, arrosables, pâture, iscles, bois, bosquets, belles eaux de source, etc, etc... domaine rapport et agrément.

On peut traiter avant les enchères.

Le jeudi **16 mai** 1912 à **2** heures du soir à **Digne** en l'étude de Me **Arnaud**, notaire.

ADJUDICATION

de divers immeubles sis à **Entrages** contenance 72 hectares, dépendant de la succession Cheillan.

Sur ces immeubles se trouvent de gros noyers.

Mise à prix avec les noyers . . . . . **10.000 frs.**

et sans les noyers : **8.000 frs.**

ÉTUDE DE Me EUGÈNE-VICTOR LIEUTAUD

notaire

à **Volone** (Basses-Alpes)

PURGE

d'Hypothèque Légale

Suivant actes reçus par Me **Lieutaud**, notaire à **Volone**, les quatorze juillet mil neuf cent neuf et premier mars mil neuf cent douze, les sieurs Joseph-Marius **Giraud**, propriétaire, demeurant et domicilié à **Volone**, et Joseph **Bertrand**, sans profession, domicilié et demeurant à **Manosque**, ont vendu les immeubles suivants, aux prix et acquéreurs qui suivent, savoir :

1° à Monsieur Augustin Louis **Brun**, propriétaire, cultivateur, demeurant à **Volone** :

Une **propriété** sise à Volone, au quartier de *Coques*, lieu dit les *Courtieux*, portant au cadastre de ladite commune de Volone les numéros 365, 366, 367, 393 p., 396, 397, 398, 399 et 400 de la section B., avec bastidon, d'une contenance de 2 hectares, 66 ares, 46 centiares, touchant Marius Audibert, Louis Brun et le commun.

2° à Monsieur Fortuné **Bouchet**, rentier, demeurant à **Volone** :

Une **maison**, avec attenances et dépendances, sise à Volonne, rue du Bàrri, coté E. 87, 88, 464, 468 de la section E du dit cadastre, touchant la rue, Julie Gaubert, veuve Rolland et Baptistin Ailhaud.

3° à M. Antonin **Bayle**, chef cantonnier, demeurant à **Volone** :

Un **jardin**, sis à Volone, au quartier de la Resclave, coté E 596 au dit cadastre, d'une contenance de 2 ares 52 centiares, touchant Justin Amalberge, Auguste Brun, chemin, béal et route.

4° à M Albert **Arras**, propriétaire demeurant à **Volone**, les trois immeubles suivant :

(a) **Labour arrosable**, sis à Volone, au quartier de Sainte-Catherine, coté au susdit cadastre nos 1416, 1417 de la section B, d'une contenance de 31 ares 40 centiares, touchant Claude Payan, Victor Lieutaud, béal entre, Justin Amalberge, Ferdinand Jaume, François Paul et le ravin de la Malautière ;

(b) Une **partie de pré et jardin** sis à Volone, quartier Saint-Martin, lieu dit Pèire-Jale, cotée B 911 p. au dit cadastre, d'environ une ou deux ares, touchant Louis Clément Heyriès, Léal entre et Célestin Julien, avec droit et servitude de passage ;

(c) Une **blâche**, sise à Sourribes, au quartier de Baudument, lieu dit Combayet, indivise avec François et Louis Brun.

5° à M. Théodore **Garcin** berger demeurant au **Bignosc**, campagne des Filières :

Une **terre arrosable** sise à Volone, quartier de Sainte Catherine, portant les numéros 1474, 1475 de la section b du plan cadastral, d'environ 8 ares, touchant Delphine, Maurel, l'acquéreur, Bec et Justin Amalberge.

6° à M. le docteur Louis-Clément **Heyriès**, demeurant à **Volone**, les cinq immeubles suivants, tous sis sur le territoire de la commune de Volone :

(a) **Labour** au quartier de la Rouvier, coté B. 542, d'une contenance de 5 ares 10 centiares ;

(b) **Autre labour**, même quartier, B 529, 30 ares 62 centiares ;

(c) **Autre labour**, même quartier, B 482, 11 ares 70 centiares ;

(d) **Autre labour**, au quartier du Champ de Rame, lieu dit Savin, portant le numéro 786 p de la section A au dit cadastre, d'une contenance de 5 ares 8 centiares, touchant l'acquéreur, Julien Garnon, Camatte et chemin ;

(e) **Vague** au quartier de la Rouvière, portant les numéros 441, 442, 470 et 471 de la section B au dit cadastre.

Ces ventes ont été consenties aux prix suivant :

1° à M. Augustin Louis Brun	**500** fr.
2° à M. Fortuné Bouchet	**1,300** fr.
3° à M. Antoine Bayle	**350** fr.
4° à M. Albert Arras	**350** fr.
5° à M. Théodore Garcin	**220** fr.
6° à M. Louis-C. Heyriès	**150** fr.
Total. . . .	**2,870** fr.

payables après les délais et formalités de purge et de transcription.

Une copie collationnée des dits actes a été déposée le 15 mars 1912 au greffe du tribunal civil de Sisteron et l'acte de dépôt dressé par le Greffier a été signifié :

1° à M le Procureur de la République près le dit tribunal ;

2° à Dame Marie-Claudine **Richaud**, épouse de l'un des vendeurs.

La présente insertion a lieu afin de purger toutes hypothèques légales non inscrites, connues et inconnues qui pourraient grever les immeubles ci-dessus désignés, et toutes les personnes du chef desquelles il pourrait être pris hypothèque et requis inscription, seront forcloses faute d'avoir pris inscription dans les délais impartis par la loi, conformément aux articles 2193, 2194 et 2195 du code civil.

Pour Extrait :

E. V. LIEUTAUD.

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée

Excursion en automobile

DANS LES ALPINES

(*Saint-Remy, Les Beaux, Montmajour*)

La Compagnie des chemins de fer P.L.M. a organisé un service d'auto-cars pour cette merveilleuse excursion dans une des belles parties de la Provence, que recommande l'intérêt exceptionnel de ces antiquités romaines et du Moyen-âge.

Cette excursion qui aura lieu tous les jours du 31 Mars au 31 Mai 1912, empruntera l'itinéraire suivant :

AVIGNON (départ de la gare à 8 h. matin) Tarascon, Arles, Les Beaux, St-Rémy. Maillane, Avignon (retour à 6 h. 30 soir).

Durée du trajet 10 h. 30, y compris le temps nécessaire pour le déjeuner et la visite des localités.

© VILLE DE SISTERON

GUERISON DES HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

BANDAGES SANS RESSORTS.

DÉCOUVERTE D'UN NOUVEAU TRAITEMENT

Il est profondément douloureux de songer à cette partie de notre pauvre humanité, celle qui est affligée de cette triste infirmité appelée hernie Mais il est plus pénible encore de constater combien tous ces braves gens sont soignés d'une façon déplorable. Les uns martyrisés, écorchés à vif par de véritables instruments de torture ; les autres, atteints d'abord de pointes de hernies, voient leurs infirmités se développer glisser sous le bandage et enfin descendre dans le scrotum.

Pourquoi continuer ainsi, pourquoi n'appelez vous pas à votre aide cet homme de science qui a consacré la moitié de son existence à l'étude des hernies et à chercher le remède pour les combattre. Vous connaissez tous cet homme : c'est le renommé spécialiste M. GLASER, de Paris. C'est lui l'innovateur d'un nouvel appareil pour le traitement des hernies, 100 fois plus efficace que ceux existant à ce jour. Le trop gênant sous-cuisse est supprimé, de l'appareil qui se porte jour et nuit sans gêne ni interruption de travail ; il est le plus solide et est à la portée de toutes les bourses. Pourquoi alors continuez vous à vous servir de ces mauvais bandages puisque vous pouvez vous procurer l'appareil de M. Glaser, si doux et dont la supériorité a été reconnue par les sommités médicales. Les hernies les plus tenaces s'inclinent et s'effacent devant son imposante efficacité.

Nous dirons simplement à nos lecteurs et lectrices de ne pas confondre la haute science de M. Glaser avec certains imitateurs et prétendus guérisseurs n'ayant aucune compétence en matière de hernies.

Dédaignez ces simples marchands, commis-voyageurs, justes bons à vendre un objet de peu de valeur à des prix formidables.

N'achetez plus de bandages avant d'avoir fait une visite à M. Glaser dont le dévouement est si hautement reconnu.

M. Glaser, lui même, recevra hommes, femmes et enfants atteints de hernies, efforts et descentes, à :

FORCALQUIER, le 30 avril, hôtel Crouzet.
GAP, les 1 et 2 mai, hôtel des Négociants.
VEYNES, le 3 mai, hôtel Dousselin.
DIGNE, le 4 mai, hôtel Boyer-Mistre.
MANOSQUE, le 5 mai, hôtel Pascal.
SISTERON, le 6 mai (jusqu'à 2 heures), hôtel des Acacias.

Voulez vous combattre votre hernie avec succès et à peu de frais ? envoyez 1 fr, en timbres à M. GLASER, Boulevard Sébastopol, 38, Paris, et vous recevrez en retour la brochure qui vous rendra un service signalé.

Huile d'olive garantie pure à 1 fr. 95 le kilog.

S'adresser chez M. Antonin REYNIER, 54 rue Droite, Sisteron.

A Vendre une VOITURE à quatre roues, avec capote en cuir, le tout en bon état. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
UNE MAISON

située à la plus basse Coste, composée de cave, écurie, trois pièces et grenier au dessus.

S'adresser pour renseignements au bureau du journal.

UN PRÊTRE dans un but charitable, offre de faire connaître gratuitement recettes infaillibles pour guérir rapidement et radicalement les Ulcères variqueux, Plaies des jambes, Eczemas, toutes Maladies de la peau et du cuir chevelu, Epilepsie, Neurasthénie, Maladies du Système nerveux, Douleurs, Goutte, Rhumatismes. Ecrire à l'Abbé LAURET, Curé d'Ervauville (Loiret).

Bulletin Financier

Des nouvelles meilleures du Maroc, une meilleure tournure des négociations franco-espagnoles suffiraient à expliquer l'amélioration de notre marché.

Le 3 0/0 a meilleure tendance à 92,40.

Les Fonds d'Etats étrangers sont en progrès y compris le Turc et l'Italien respectivement à 89,25 et 94,25. Les Fonds russes sont calmes mais fermes : Consolidé 94.65.

Les établissements de crédit restent pour la plupart lourds : Crédit Lyonnais 1491 ; Comptoir d'Escompte 938 ; Société générale 815 ; Banque Franco-Américaine 525.

L'Industrielle Foncière se traite aux environs de 595. Le dividende pour l'exercice 1911 serait maintenu à 19 francs par action.

Le Rio reste ferme, sans changement, aux alentours de 1960

Parmi les titres de pétroles l'action Pétroles d'Oklahoma se signale par sa solidité à 122.

NOVEL,
42, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

L'eau cosmétique des frères Saint-Joseph est le moyen le plus puissant pour conserver et rétablir la vue ; fortifier les yeux et les paupières. *Prix du flacon : 5 francs.*

HÉMORROÏDES
prompt soulagement, guérison rapide par
LE VÉRITABLE
ONGUENT CANET-GIRARD

ayant plus de cent années d'existence, est un remède souverain pour la guérison de toutes les *plaies, panaris, furoncles, anthrax, blessures de toutes espèces.* Ce topique excellent a une efficacité incomparable pour la guérison des *tumeurs, excroissances de chair,* les *abcès* et la *gangrène.*

Chaque rouleau renferme la manière de l'employer. Pour l'avoir véritable, il faut exiger que chaque rouleau porte la signature ci-contre. Girard

PRIX DU ROULEAU : 2 FR. — FRANCO POSTE : 2 FR. 20.
VÉRITÉ. Pharmacie, 10, Rue de Turenne, Paris.

Veillez sur votre Santé!
Ayez toujours
un Flacon
d'Alcool de Menthe
de
Ricqlès
CONTRE :
Maux de Tête de Cœur, d'Estomac. C'est aussi le Dentifrice le plus économique.
Son usage quotidien préserve de la *Grippe et des Épidémies.*
REFUSER LES IMITATIONS

UN PRÊTRE dans un but charitable offre de faire connaître gratuitement recette infaillible pour guérir rapidement et radicalement Epilepsie, Maladies du Système nerveux, Neurasthénie. Ecrire à l'Abbé LAURET, Curé d'Ervauville (Loiret).

ROYAL WINDSOR
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux tombent-ils ?
Si oui, employez le ROYAL WINDSOR
Ce produit *par excellence* rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Résultats inespérés. Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. Chez les Coiffeurs Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. *Envoi franco du prospectus sur demande.* Entrepôt : 28, Rue d'Enghien, PARIS.

CHOCOLAT MENIER
Refusez les Imitations.

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons démangeaisons, bronchites chroniques, maladie de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qui l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu.

Ecrire à M Vincent 8, place Victor Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis, franco et par courrier et enverra les indications demandées.

Faut-il boire du sang ?

La transfusion du sang, c'est-à-dire l'injection directe dans les veines d'un malade du sang d'un individu sain a été longtemps en honneur On a reconnu depuis que ce sang étranger était détruit immédiatement par celui du malade. On a alors proposé de boire du sang, et nombre de gens vont encore aux abattoirs avaler un bol de sang frais. Les anémiques, les personnes sans force et les convalescents n'ont plus besoin de se livrer à cette répugnante méthode, puisqu'ils peuvent boire de l'eau de Bussang, source Salmade ou des Demoiselles, qui par ses principes minéralisateurs parfaitement assimilables en fer, arsenic et manganèse aboutit à un résultat supérieur, Tout le monde a intérêt à se souvenir de cette heureuse action de l'eau de Bussang, et chacun ne doit pas hésiter a recommander cette eau à un malade et à un anémique.

MESDAMES
Si vous êtes inquiètes pour vos époques (douleurs, irrégularités, retards ou suppressions), écrivez en confiance à G. LACROIX, O.✠, Pharm.ien Spécialiste, 39, Rue Neuve, à LILLE, qui vous enverra tous renseignements demandés (8e ANNÉE).

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

DEPARTEMENT DES BASSES-ALPES

Chemins vicinaux ordinaires Nos 4 et 6 de Vaumeilh à Sigoyer

Terrains situés sur le territoire de la Commune de Vaumeilh

PURGE D'HYPOTHEQUES

AVIS

Par acte administratif reçu le dix Novembre mil neuf cent onze, par M. le Maire de VAUMEILH, à cet effet délégué, les propriétaires dénommés dans le tableau ci-après, ont cédé à la Commune de Vaumeilh pour la construction des Chemins vicinaux ordinaires Nos 4 et 6, les parcelles de terrain dont la désignation suit et dont la vente a été stipulée aux conditions suivantes :

No d'ordre	Noms et Prénoms des Propriétaires	DOMICILE	NATURE des parcelles	DÉSIGNATION CADASTRALE Section du plan	Nos des parcelles	Quartiers ou lieux dits	Surface à acquérir	VALEUR du mètre carré	VALEUR en totalité	Dédommagement et indemnités accessoires	OBSERVATIONS S'il y avait des constructions à démolir, arbres à couper, des clôtures à refaire, etc, le détail devrait en être donné ici.
							m 2				
1	CLEMENT Célestin et ses enfants	Vaumeilh	Labour	A.	348	les plantiers	80	0 fr 75	60		
			Clapiers	»	348	id.	24	0 fr. 15	3 f 60		
			Labour	»	376	id.	515	0 fr 75	386 f 25		9 arbres à 20 f. - 180
			Pré	»	321	les marchons	13	0 fr. 75	9 f 75	180 fr.	
			Pré	»	306	Le Clôt	50	0 fr. 75	37 f 50		
									497 f 10	180 fr.	
									677 fr. 10		
2	COUGOURDAN Félicien.	Vaumeilh	Pré	A.	307 p.	Le Clôt	90	0 fr. 75	67 f 50		
			Labour	»	261	La Cure	236	0 fr. 75	177 f 00		3 poiriers à 20 f. - 6
			Pré	»	259	id.	424	0 fr 75	318 f 00		
			Pré	»	223	les plantiers	450	0 fr 75	337 f 00		
			Pré	»	222	id.	226	0 fr. 75	169 f 00	60 fr.	
			Pré	»	214	id.	188	0 fr. 75	141 f 00		
			Pré	»	213	id.	20	0 fr. 75	15 f 00		
			Pré	»	215	id.	589	0 fr. 25	149 f 27		
									1373 f 77	60 fr.	
									1432 fr. 77		

Cette publication est faite en conformité des articles 6 et 15 de la loi du 3 mai 1841, afin que les intéressés puissent, dans la quinzaine de la transcription de l'acte, faire inscrire les privilèges et les hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales. A défaut d'inscription dans ce délai, les immeubles cédés à la commune de Vaumeilh, seront affranchis de tous privilèges de quelque nature qu'ils soient, sans préjudice des droits de femmes, mineurs et interdits, sur le montant de l'indemnité revenant aux vendeurs.

Fait à Digne, le 10 avril 1912.
Pour le Préfet des Basses-Alpes,
Le Secrétaire Général : BRACONNIER.

© VILLE DE SISTERON

Automobiles, Cycles, Motocyclettes.

'PEUGEOT'

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION AUTOMOBILES, prix très réduits

Françis JOURDAN succesr de H. Martel

Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

NOUVEAUTÉS !
Demandez chez tous les Libraires
1° La colle blanche supérieure
"FIXOL"
Se fait en 2 grandeurs de flacons
0 fr. 95 et 1 fr. 90
La meilleure des colles actuelles
POUR TOUS USAGES
2° L'encrier breveté S. G. D. G
Inversable à niveau constant
Le "PLENUM"
Se remplit une fois par an !
4 Modèles - 1 fr. 95 à 14 fr.
Le plus économique et le plus parfait des encriers actuellement en vente.
HACHETTE & Cie. ÉDITEURS

Vient de Paraître
LA LIVRAISON
Complet en 20 Livraisons — Un franc net la livraison
LES MERVEILLES DU MONDE
LES PRODIGES DE LA NATURE — LES CRÉATIONS DE L'HOMME
Plus de 700 admirables Photographies
LIBRAIRIE HACHETTE & Cie, 79 Bd St Germain PARIS

79, Bd Saint-Germain Paris
PARAÎT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS
Jardins & Basses-Cours
3 Fr. PAR AN
LE NUMÉRO : 15 CENTIMES.
ABONNEMENT REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.
BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS
à Jardins & Basses-Cours
Prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)
Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

Gardez-Vous
des Bohémiens et des Chemineaux
leurs signes secrets et trucs dévoilés par
LA VIE À LA CAMPAGNE
Dans son Merveilleux Numéro Spécial
LA CHASSE EN 1909
25 Articles des 1ers spécialistes cynégétiques.
Couverture et 2 hors-texte en couleurs,
d'Admirables tableaux de Chasse
— 100 dessins et photographies —
En vente partout et chez Hachette et Cie
SPÉCIMEN d'un Numéro antérieur 0 fr. 25

SE FAIT EN TEINTES :
Blanche
Rosée
Rachel
Chair
Naturelle

PRIX DU FLACON
verre opale
(déposé)
2 fr.
Envoi d'un FLACON franco par poste contre 2 f, 50 en timbres ou mandat.

L'Eau du Sahel
est une Eau de Beauté incomparable absolument inoffensive, Elle remplace avantageusement les Crêmes et Laits de Toilette et la Poudre de Riz.
SOUVERAINE contre les affections légères de la peau, L'EAU DU SAHEL donne au visage un teint velouté et lui procure une fraicheur bien agréable.
M. DORIER & Cie - Marseille - Fabricant.
Se trouve : chez les coiffeurs, parfumeurs et dans toute maison vendant de la Parfumerie.

EAU DE TABLE MINERALE NATURELLE
DE
SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON
TONIQUE, DIGESTIVE
Souveraine dans les Maladies du Foie, des Reins, de l'Estomac

VENTE EN GROS :
à SISTERON : chez M. CHAUVIN Louis, épicier ;
à MANOSQUE : chez MM. TURIN et JOURDAN, limonadiers.
à MARSEILLE chez MM. MEYNADIER et Cie, rue de la République, 39.
Et dans toutes les Pharmacies et bonnes Epiceries

Pour renseignements, écrire à M. Laurent OLLIVIER, place Jean-Marcellin, GAP (Hautes-Alpes)

Imprimerie Administrative & Commerciale
Pascal LIEUTIER 21, Place de la Mairie, SISTERON, Basses-Alpes

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON